AMUNDI HORIZON

REPORTING

Communication Publicitaire

31/03/2024

DIVERSIFIÉ ■

Objectif d'investissement

Amundi Horizon est un Fonds Commun de Placement (FCP) diversifié éligible au PEA. Il a pour objectif de surperformer son indicateur de référence et de réduire progressivement son exposition au marché des actions au fil des paliers franchis à la hausse par l'indice Euro Stoxx 50, et ce, jusqu'à 4.500 points. Initialement investi à 100% en actions, le fonds est actuellement exposé à 50% en actions après avoir franchi un 1er palier le 16 octobre 2013 et un second le 23 février 2015, date à laquelle l'Euro Stoxx 50 a franchi 3.500 points (cours de clôture).

Rencontrez l'équipe

Lionel Brafman

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

Vincent Masson

Gérant de portefeuille senior - Index & Multistrategies

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Stratégie du fonds

Amundi Horizon est initialement exposé en totalité au marché des actions de la zone euro. Cette exposition est ensuite dégressive, la part actions étant réduite selon le graphique ci-contre, à chaque fois que l'Euro Stoxx 50 franchit pour la première fois, à la hausse, l'un des paliers prédéfinis.
Une fois les 4.500 points atteints par l'Euro Stoxx 50, le fonds adoptera une nouvelle gestion.
Niveau d'exposition aux actions : 50% depuis le 24 février 2015
Prochain palier de l'Euro Stoxx 50 : 4.000 points

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **15,35 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **620,28 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0011358092**
Code Bloomberg : **AMUHORE FP**
Indice de référence : **100% ESTR CAPITALISE (OIS) + 8.5BP**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Enveloppe fiscale : **Eligible au PEA**
Eligible PEB

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création du compartiment/OPC : **02/01/2013**
Date de création de la classe : **02/01/2013**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Enveloppe fiscale : **Eligible au PEA**
Eligible PEA : **Oui**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais courants : **0,56% (Estimés 08/12/2023)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Oui**
Particularité : **Non**

Performances (Source : Fund Admin) - *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures*

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

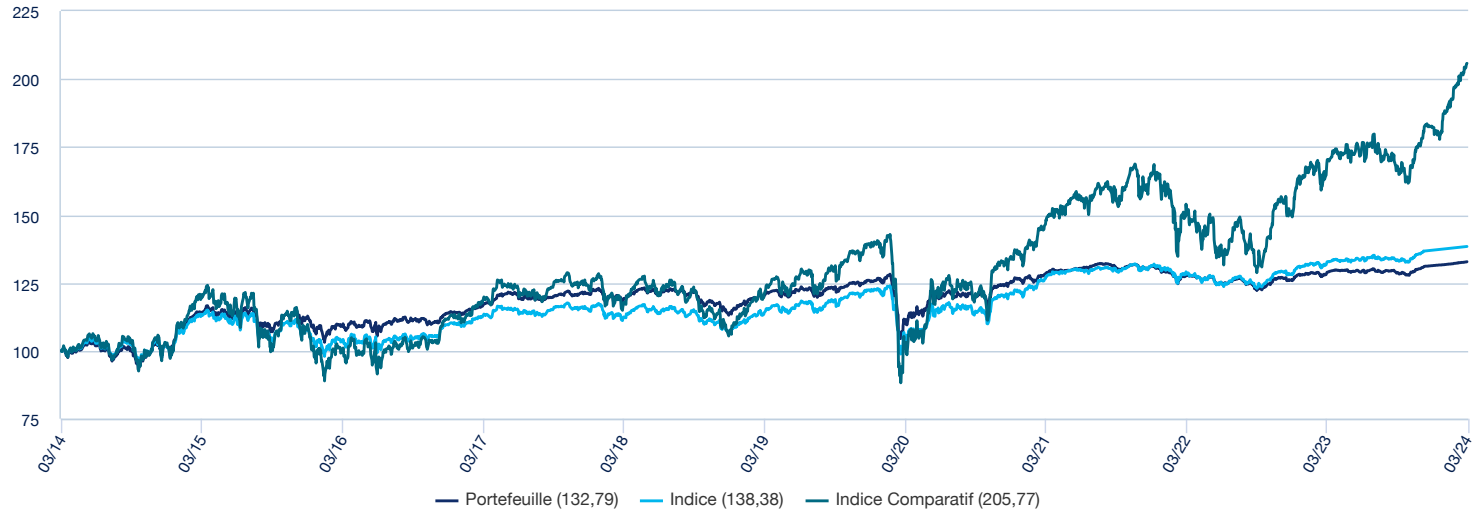

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 29/02/2024	3 mois 29/12/2023	1 an 31/03/2023	3 ans 31/03/2021	5 ans 29/03/2019	10 ans 31/03/2014	Depuis le 02/01/2013
Portefeuille	1,12%	0,39%	1,12%	2,95%	3,44%	10,43%	32,90%	53,50%
Indice	1,00%	0,31%	1,00%	4,20%	8,80%	21,42%	38,70%	64,48%
Ecart	0,12%	0,08%	0,12%	-1,25%	-5,36%	-10,99%	-5,80%	-10,98%
Indice Comparatif	12,80%	4,33%	12,80%	20,78%	39,10%	70,29%	106,39%	148,73%
Ecart Indice Comparatif	-11,68%	-3,94%	-11,68%	-17,83%	-35,66%	-59,85%	-73,49%	-95,23%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	4,40%	-4,03%	4,77%	-0,21%	9,77%	-5,44%	6,08%	1,54%	10,67%	2,45%
Indice	7,10%	-2,52%	8,58%	-0,81%	13,25%	-6,18%	4,42%	1,92%	6,36%	3,11%
Ecart	-2,70%	-1,51%	-3,81%	0,60%	-3,48%	0,74%	1,66%	-0,38%	4,31%	-0,66%
Indice Comparatif	22,23%	-9,49%	23,34%	-3,21%	28,20%	-12,03%	9,15%	3,72%	6,42%	4,01%
Ecart Indice Comparatif	-17,83%	5,46%	-18,57%	3,00%	-18,43%	6,58%	-3,07%	-2,17%	4,26%	-1,56%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris

EXPOSITION EUROSTOXX SELON LES PALIERS FRANCHIS A LA HAUSSE

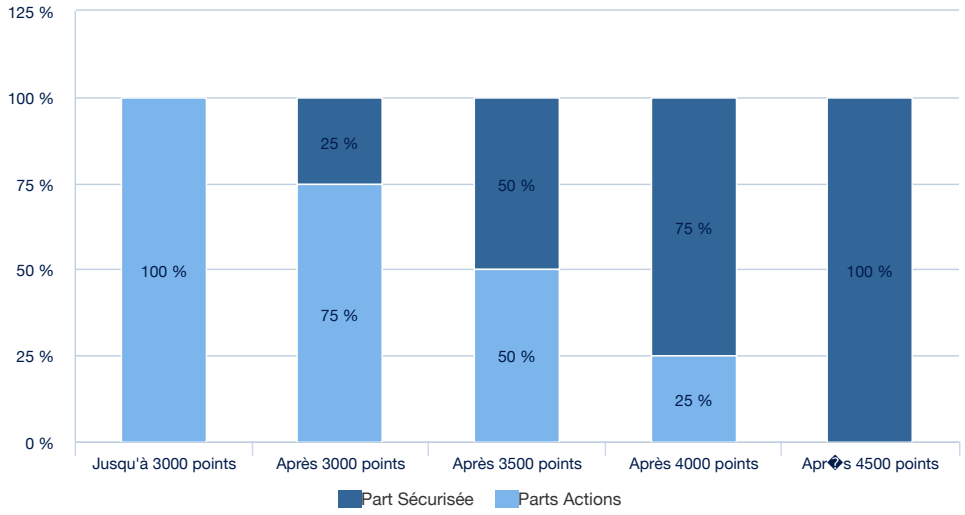

Commentaire de gestion

Les marchés d'actions poursuivent leur ascension, soutenus par le ton « dovish » des banques centrales ainsi que par des chiffres économiques meilleurs qu'attendu. Par ricochet, les actions mondiales en ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant (+3,1%). Les Etats-Unis augmentent de (+3,1%) et sous-performent l'Europe (+4%). Les marchés de la zone euro (+4,3%) font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie (+7,3%) et l'Espagne (+11,1%). Hors zone euro, le marché suédois (+3,0%) a su tirer son épingle du jeu en mars. Toujours côté marchés développés, la tendance haussière du marché nippon (+3,4%) a continué ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+2,7%) entrainé par la surperformance du marché taïwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En tête, le secteur bancaire (+9,1%), le secteur de l'immobilier (+8,2%) et le secteur de l'énergie (+6,8%). Le secteur des biens de consommation de base (+1,5%) ainsi que le secteur des biens de consommation cycliques (+2,2%) sont les grands perdants ce mois-ci malgré leurs performances positives. En Europe, les valeurs de croissance (+3,4%) sous-performent les valeurs dites « value » (+4,7%).

NIVEAU D'EXPOSITION DU FONDS AU MARCHE ACTIONS

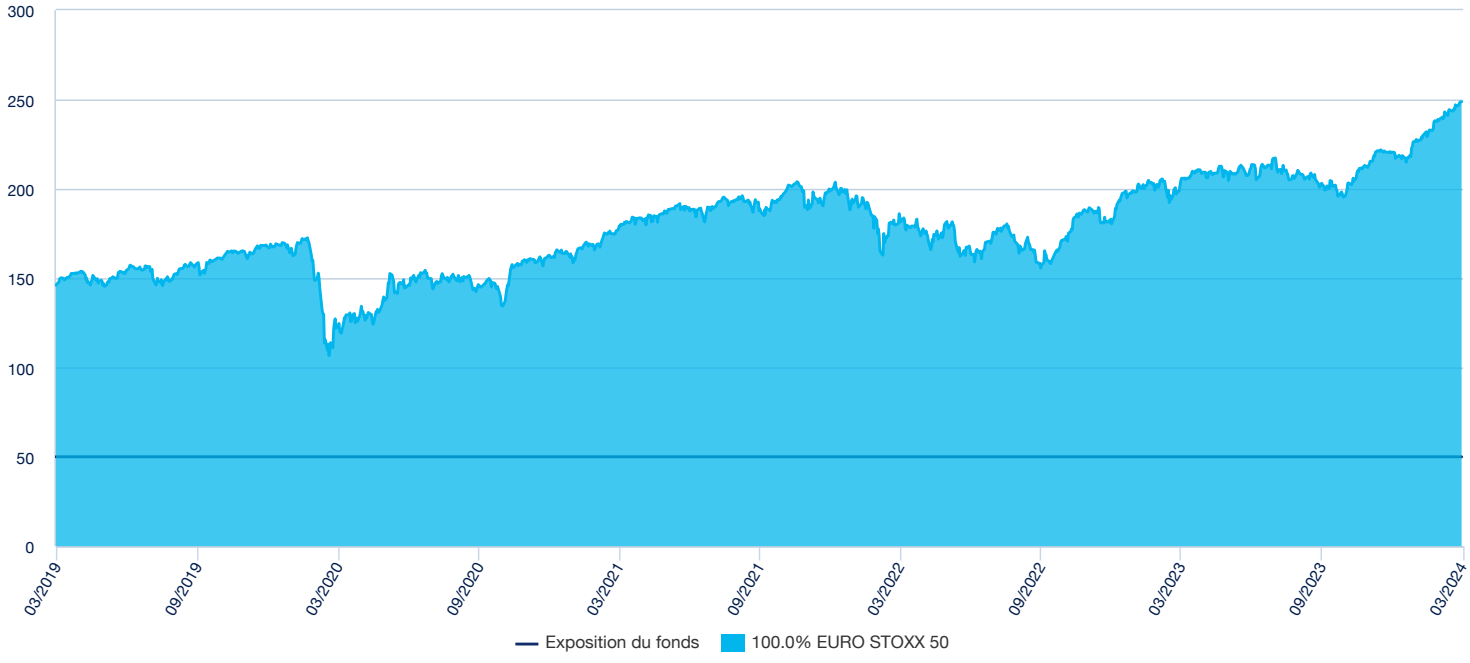

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	02/01/2013
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0011358092
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais de gestion directs annuels maximum	1,70% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	1,00% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00 %
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,56% (Estimés) - 22/12/2023
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	08/12/2023 : 100.00% ESTR CAPITALISE (OIS) + 8.5BP 01/06/2021 : 75.00% ESTR CAPITALISE (OIS) + 8.5BP + 25.00% EURO STOXX 50 20/04/2021 : 75.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED + 25.00% EURO STOXX 50 23/02/2015 : 50.00% EURO STOXX 50 + 50.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.